

Le Pellerin, jeudi 29 avril 2021

Aux représentants légaux des élèves

Madame, Monsieur,

Le retour en classe est prévu **le lundi 03 mai prochain.**

Nous reprenons les cours en semaine B

Pour information, si un cas positif d'élève est avéré, l'ensemble des élèves de la classe seront amenés à rester à l'isolement chez eux sept jours au moins ; un test PCR négatif sera attendu à l'issue pour un retour en classe.

Les différentes mesures déjà prises précédemment restent évidemment d'actualité.

- **le port du masque est obligatoire**, uniquement des masques grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ancien masque grand public de catégorie 1) ou chirurgicaux dans les espaces clos comme extérieurs ; chaque élève **doit disposer de 2 masques pour la journée et le changer le midi. Il doit recouvrir la bouche, le menton, le nez.** Malgré le désagrément que nous comprenons tous, il est ABSOLUMENT NECESSAIRE de le porter, et ce correctement.

- **Le lavage des mains** (gel hydroalcoolique pour l'essentiel) s'effectue obligatoirement en entrant dans le collège, à l'arrivée dans la salle de classe, **avant et après le repas.** Il est évidemment également indispensable après être allés aux toilettes.

Concernant le fonctionnement dans l'établissement :

-**la circulation des élèves** continue d'être organisée par un sens de circulation limitant le brassage des élèves, encadrée par la Vie scolaire.

-**Les salles sont nettoyées** par les professeurs entre chaque cours et aérées toutes les heures, selon les consignes en vigueur. Elles sont nettoyées de manière approfondie par les agents à la fin de chaque journée.

-**Les élèves déjeunent OBLIGATOIREMENT par classe** au service de restauration, ouvert à 11h30. Il est **ESSENTIEL** que cette consigne soit respectée ; si tel n'est pas le cas, l'exclusion du self pourra être prononcée. Nous comptons sur vous pour le rappeler à vos enfants, c'est le moment (logiquement le seul) où les élèves sont sans masque.

Comme précédemment, **les élèves mangeront par classe groupes classes qui doivent être séparés de deux mètres** ; le service pourra être un peu plus long et les classes n'ayant pas cours à 13h45 pourront être amenées à rejoindre la permanence avec un peu de retard. Les tables sont nettoyées entre chaque classe.

-**La cour de récréation reste** organisée en quatre zones, pour rechercher la distanciation physique entre les niveaux de classe ; **il est ESSENTIEL que tous respectent ces zones.**

-Le CDI **organise l'accès** des élèves de manière différenciée pour réduire sa capacité d'accueil, ce **par groupe de niveau de classe** (planning à l'entrée du CDI et sur le panneau d'affichage à l'extérieur).



- Organisation des cours d'EPS

Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrières. Toutefois, **la pratique à l'intérieur n'est pas autorisée** jusqu'à nouvel ordre, mais seulement en extérieur.

2/2

Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Si le recours aux vestiaires est inévitable (les élèves devant changer de tenue avant et/ou après l'activité), les vestiaires collectifs du gymnase seront utilisés dans le strict respect du protocole sanitaire.

La plupart des cours seront assurés en extérieur. Toutefois, faute de place sur quelques situations, quelques très rares cours pourront être tenus en salle ; les professeurs d'EPS informeront les élèves concernés.

Je vous rappelle que l'implication de chacun, **dans l'application des gestes barrières**, est essentielle pour un bon fonctionnement de l'établissement et la protection de chacun.

Dans ce contexte, nous vous rappelons l'organisation retenue pour la continuité pédagogique, si votre enfant est absent en raison du virus.

- **Sur le plan administratif**, l'absence doit être signalée à la Vie scolaire et les résultats du test communiqués à l'infirmière. Pour le retour de votre enfant en classe, je vous remercie de prévenir la Vie scolaire et de fournir une attestation sur l'honneur qui indique le fait que votre enfant est négatif.
Si le test s'avère positif, il est absolument essentiel d'avertir le collège dès réception de l'information pour que nous puissions mettre en oeuvre la procédure adéquate
- **L'élève doit récupérer ses cours par l'intermédiaire de son binôme. Dans chaque classe**, un binôme d'élèves est constitué (préférence géographique) afin de faciliter la récupération. Le binôme prend les documents de l'élève absent, et si cette absence est supérieure à 3 jours, amène ses cahiers à la Vie scolaire pour photocopies. Le travail à faire est indiqué dans le cahier de texte « PRONOTE » et des documents par discipline sont accessibles sur l'espace de travail e-lyco.

Cordialement,

L'équipe de direction